



- Être classé au moins, au grade d'ingénieur d'Etat de 1<sup>er</sup> grade ou d'Administrateur de 2<sup>ème</sup> grade pour les agents titulaires du secteur public ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quatre (04) ans liée aux compétences exigées, dans des établissements nationaux ou internationaux dans le secteur public ou privé ;
- Avoir exercé une fonction de responsabilité liée aux activités du poste dans le secteur public ou privé au niveau national et/ou International d'au moins trois (03) ans.

**ARTICLE 3 :** La liste des candidats présélectionnés pour passer les entretiens ainsi que les dates et lieu desdits entretiens seront publiés sur le portail de l'Emploi Public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sur le site de l'AMEE [www.amee.ma](http://www.amee.ma). Cette publication vaut convocation.

**ARTICLE 4 :** Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom du candidat ;
- La référence du poste « **Réf : 18/2024** » ;
- L'intitulé du poste : « Chef de la Division de la Coopération et de la Communication ».

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au niveau du bureau d'ordre au siège de l'Agence à Rabat. Au plus tard le .....**1.8 OCT. 2024**..... à 16 heures 30 minutes (Dernier jour de dépôt). La date et l'heure de dépôt faisant foi.

  
Le Directeur Général de l'Agence  
Marocaine pour l'Efficacité Energétique  
**Mohamed BENYAHIA**

